festival/BRUXELLES

L'Afrique au cœur de l'Europe

par Sambolgo Bangré

Du 10 au 17 juin Bruxelles a abrité son 1er festival du cinéma africain dénommé "Cinémas d'Afrique". Une occasion inespérée de rencontrer les responsables des financements publics aux films africains.

Le premier Cinémas d'Afrique de Bruxelles, festival non compétitif, a réuni environ une trentaine de films longs et courts métrages avec en prime les partenaires du cinéma africain, l'Union Européenne, l'Acct et la Radio Télévision Belge Francophone (Rtbf), pour un colloque très attendu sur le thème "Cinéma Africain et financements publics". L'initiative revient à une association à but non lucratif, Diaspora Production, qui ambitionne d'améliorer la connaissance et la compréhension de l'identité culturelle africaine en Europe à travers ce festival.

Témoin privilégié des relations de partenariat entre l'Afrique et l'Union Européenne dans le domaine des actions en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, M. Pape MBaye Sène, le président du comité d'organisation avait tous les atouts pour éviter au festival d'être un festival de plus sans retombées bénéfiques. L'équipe restreinte mais dynamique encadrée par Bérengère Denis et Alassane Diedhiou, respectivement Secrétaire Général et Directeur Général, a su proposer un programme original qui répondait aux attentes des uns et des autres.

Le public a été bien servi par la sélection des films. La diversité des genres, celle des origines géographiques et culturelles des films présentés ont permis de répondre à l'objectif principal du festival. Du coté des cinéastes, la satisfaction était doublement ressentie à l'endroit de l'organisation du festival. L'absence de compétition était composée par les engagements pris et respectés pour la location des films. Mieux, un programme individuel de rencontres avec les responsables des directions de la Commission Européenne intervenant dans le financement des films africains a donné une occasion inespérée aux cinéastes et aux responsables de festivals africains organi-

festival/BRUSSELS

Africa in the heart of Europe

by Sambolgo Bangré

From 10th to 17th June Brussels hosted its first African film festival, called "Cinémas d'Afrique" An unhoped for opportunity to meet the people in charge of public funding for African films.

The first "Cinémas d'Afrique" in Brussels, a non-competitive festival, brought together about thirty feature films and short films as well as the partners of African filmmaking - the European Union, the Acct and Radio Télévision Belge Francophone (Rtbf) - for a much awaited for debate on "African cinema and public funding". The initiative came from a non-profit making association, Diaspora Production, which has the ambition of improving the knowledge and understanding of the African cultural identity in Europe through this festival.

A privileged witness of partnership relations between Africa and the European Union in the field of actions in favour of the cinema and the audiovisual industry, Mr. Pape MBaye Sène, chairman of the organizing committee, had all the elements to spare the festival being just a festival without any positive consequences. The small but dynamic team led by Bérengère Denis and Alassane Diedhiou, Secretary General and Director General respectively, offered an original programme which fulfilled everyone's expectations.

The public were well served by the selection of films. The diversity of genres and the geographical and cultural origins of the films presented satisfied the festival's main objective. On the filmmakers' side, the satisfaction was doubly felt regarding the organization of the festival. The absence of competition was due to the commitments taken and respected for the rental of the films. Better still, an individual programme of meetings with the head of the European Commission dealing with the funding of African films gave an unhoped for opportunity to the filmmakers and organizers of African festivals on the

sés sur le continent de discuter de leurs projets futurs.

Belle opportunité parallèlement pour l'Union Européenne, l'Acct et la Rtbf qui ont pu expliquer leur politique respective de financement des films lors du colloque organisé le samedi 18 Juin sur le thème "Cinéma Africain et Financements Publics". Pour animer ce colloque très attendu, la Commission Européenne était représentée par M. Amat Armengol, chef de la division "Coopération Culturelle et actions de formation" que secondait M. Pierre Franco Aloa. L'Agence de Coopération Culturelle et technique était dignement représentée par la directrice Générale de la Culture et de la Communication Mme Alimata Salembéré. L'éclairage portée sur les systèmes de financements de ces organismes a été très enrichissant pour les cinéastes dont la majorité d'entre eux sont le plus souvent leur propre producteur.

Créer un Plan Media Africain?

La communauté européenne dont le sigle figure en bonne place dans le générique de la plupart des films africains intervient dans leur financement suivant un mécanisme assez complexe. En outre les instruments financiers dont dispose la communauté pour la mise en oeuvre de sa politique de coopération sont globalement d'origines différentes.

En fonction de leur appartenance géographique les cinéastes africains ne sont pas soumis au même mécanisme ni au même fonds pour le financement de leur projet. Un cinéaste d'un pays d'Afrique du Nord, région classée "non Acp" par la Cee, peut prévaloir au fonds voté au sein du budget général de la commission européenne et qui est directement géré par celle-ci. Ainsi tout projet soumis par un cinéaste d'Algérie, du Maroc, ou de la Tunisie est étudié, approuvé ou refusé par la direction générale de la commission selon que le projet corresponde ou pas à la politique de l'union en rapport avec le pays dont relève le cinéaste.

Les cinéastes africains membres d'un pays classé Acp (Afrique noire, Caraïbes, Pacifique), ont plus d'avan-

continent to discuss their future projects.

It was also a good opportunity for the European Union, the Acct and the Rtbf who were able to explain their respective film funding policies during the seminar held on Saturday 18th June on "African cinema and public funding". Speakers at this much awaited for seminar were Mr. Amat Armengol, representing the European Commission and head of the "Cultural Cooperation" division, together with Mr. Pierre Franco Aloa, from the Training division. The Acct (Agence de Coopération Culturelle et Technique) was well represented by the Director General for Culture and Communication, Ms. Alimata Salembéré. The clarifications given on these bodies' funding systems was extremely interesting for the filmmakers, the majority of whom are all too often their own producers.

▲ **Débat autour du financement des films. A gauche: A. Armengol et A. Salembéré /**
The debate on funding for films. From the left, A. Armengol and A. Salembéré.

Creation of an African Media Plan?

Financing by the European Community whose initials often appear in the credits of the majority of African films follows a rather complex mechanism. In addition, the financial tools at the disposal of the Community for the implementation of its policy of cooperation are, as a whole, of different origins.

Depending on their geographical origin, African filmmakers are not subject to the same mechanism or to the same funds for the financing of their projects. A filmmaker from North Africa, a region classified as Non Acp

tages grâce à la convention dite de Lomé que leur pays a signé avec l'Union Européenne depuis 1985. Les pays Acp bénéficient exclusivement en effet du Fonds Européen de Développement, le Fed. Le montant de ce fonds qui s'élève à 12 milliards d'écus est mis en place tous les cinq ans et distribué avant l'élaboration d'un programme aux 70 pays membres des Acp. La part distribuée devient juridiquement propriétaire de chaque pays bénéficiaire qui décide de la destination du fonds aux domaines qui lui paraissent prioritaires. Il existe une autre partie du fonds Fed qui est destinée selon M. Armengol à la promotion et à la Coopération avec des groupes de pays que l'Union appelle des régions. Les pays Acp ont été divisés en 8 régions : le Burkina, le Mali et le Niger par exemple font partie d'une même région. Chaque région reçoit préalablement à l'élaboration d'un programme un montant donné. C'est aussi la région qui gère et qui décide de la destination du fonds. La Commission Européenne ne peut aucunement toucher à ce fonds sans une requête régionale. Un cinéaste malien pour bénéficier d'une partie du fonds régional doit soumettre son projet de film à l'accord de son ministre de tutelle et de ceux du Burkina et du Niger par exemple. Un dernier avantage offert aux cinéastes des pays Acp est la mise à leur disposition d'un fonds général. Espèce de réserve pour des opérations, des projets, dans tous les domaines du développement ce fonds appelés "Tous Acp"ou "Pan-Acp" est géré par le conseil des ministres Acp qui seul peut décider de son utilisation. Ce fonds peut rester bloqué et inutilisé par un pays qui se trouve par exemple dans une situation de conflit (cas du Rwanda) ou en rupture de relation diplomatique avec l'Union (cas du Zaïre et de Haïti). D'où le cri du coeur du cinéaste d'origine zaïroise - Balufu (auteur de *Thomas Sankara, le baobab de Dagnoen*) qui se voit ainsi privé comme tous ces collègues de ce mécanisme de financement : "Faut-il que les cinéastes zaïrois se constituent en Ong Humanitaire afin que l'Union Européenne engage des mesures d'urgence en leur faveur ?" S'est-il interrogé.

M. Amat Armengol devait révéler que des moyens existent néanmoins dans des cas assimilables aux cas du Zaïre pour permettre aux cinéastes de ces pays de bénéficier d'un soutien financier. Tel a été le cas de Raoul Peck (Haïti) dont le film *L'Homme sur les quais* a été financé dans la cadre du "volet démocratie et droit de l'homme". Si l'unanimité des participants africains s'est faite à propos des efforts louables de la communauté européenne dans le financement des films africains la question s'est toutefois posée de savoir jusqu'à quand cette aide pouvait continuer? La responsabilité ne revient-elle pas aux états africains de s'engager résolument dans le développement d'une industrie cinématographique ? "Pourquoi ne sollici-

by the Eec, can take advantage of funds voted in the general budget of the European Commission and which it administers directly. Thus, any project put forward by a filmmaker from Algeria, Morocco or Tunisia is studied and approved or rejected by the Commission acording to whether or not the project corresponds to the policy of the Union in relation to the country the filmmaker is from.

African filmmakers belonging to a country classified as Acp (Black Africa, Caribbean, Pacific), have greater advantages thanks to the so-called Lomé Convention that their countries signed with the European Union in 1985. The Acp countries benefit exclusively from the European Development Fund (Fed). The total of this fund, 12 billion Ecu, is set up every five years and distributed before a programme is drawn up to the 70 member countries of the Acp. The quota distributed becomes the legal property of each beneficiary-country, which decides the destination of the funds to the areas considered to be of priority. There is another part of Fed funds which is, according to Mr. Armengol, for promotion and cooperation with groups of countries that the Union calls regions. The Acp countries have been divided into eight regions: for example, Burkina, Mali and Niger belong to the same region. Each region receives a certain amount before the programme is drawn up. It is also the region which administers and decides on the destination of the funds. The European Commission cannot touch these funds without a regional request. For a Malian filmmaker to benefit from a part of these regional funds, he must submit the project of his film to the agreement of his minister as well as those of Burkina and Niger. A last advantage offered to filmmakers from the Acp countries is that a general fund is at their disposal. A sort of reserve for operations and projects in all areas of development, these funds, called "All Acp" or "Pan Acp" are administered by the council of Acp ministers which alone can decide how they are used. These funds may be blocked and not be used by a country which, for example, is in a situation of conflict (the case of Rwanda) or which has broken off diplomatic relations with the Union (the cases of Zaire and Haiti). Whence the heartfelt cry from the Zaire filmmaker Balufu (author of Thomas Sankara, le baobab de Dagnoen*) who is deprived, like all his colleagues, of financing because of this mechanism: "Do filmmakers from Zaire have to form a humanitarian Ngo for the European Union to take urgent steps in their favour?" he wonders.*

Mr. Amat Armengol was to reveal that nevertheless means do exist for cases similar to that of Zaire to allow filmmakers from these countries to take advantage of financial support. For example, the film by Raoul Peck (Haiti), L'homme sur les quais, *was financed in the framework of "democracy and human rights". If the African participants were unanimous on the praiseworthy efforts*

terions-nous pas l'appui de la communauté pour nous aider à créer un fonds panafricain de financement de nos films, s'interroge Idrissa Ouédraogo?

Abondant dans ce sens le Secrétaire Général de la Fepaci, M. Gaston Kaboré devait rappeler le projet de création de la Fondation Africaine de l'Audiovisuel (Faav) initié par la fédération en 1991. "Il nous faudrait, souligne M. Kaboré, avoir un Plan Média en Afrique à l'instar du Plan Média Européen dont nous pourrions nous inspirer".

L'Acct, la Rtbf et le cinéma africain

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (Acct) qui gère à son niveau un fonds de soutien à la production télévisuelle et cinématographique a un système de financement moins complexe. En règle générale, ce sont les organismes publics de télévisions, les structures publiques et parapubliques de productions des pays francophones du Sud qui ont accès à ce fonds. Cependant, les producteurs indépendants peuvent également y accéder. Dans ce cas d'espèces qui intéressait les réalisateurs-producteurs africains présents au colloque de Bruxelles l'intervention de Mme Alimata Salembéré, Directrice Générale de la Culture et de la Communication à l'Acct chargée de la gestion du fonds, a insisté sur les difficultés et les incompréhensions rencontrées avec les cinéastes. Très souvent, avoue-t-elle, les dossiers de ces derniers pour le financement de leurs oeuvres sont incomplets lorsqu'ils parviennent à l'Agence. En ne respectant ni les clauses du contrat, ni les échéanciers, nombre de cinéastes se retrouvent par la suite pénalisés par leur faute, et ne peuvent plus bénéficier de la totalité de l'enveloppe promise. D'où des incompréhensions qui se posent entre l'Agence et les cinéastes. La participation financière du fonds équivaut à 500 000 FF maximum pour la production cinématographique et à 400000 FF pour la production télévisuelle.

Qu'en est-il du système de financement des productions cinématographiques mis en place par la communauté française d'aide à la production ; est-il favorable aux créateurs du sud et comment ceux-ci peuvent-ils en bénéficier? A ces questions, Mme Paule Caraul de ladite Communauté n'a pas caché l'ambiguité de la situation même si l'intérêt pour la coopération avec les pays du Sud dans le domaine du cinéma ou de la télévision reste réel. Toutefois, on retiendra le soutien effectif qu'apporte la communauté française de Belgique au projet, à Tv5, au Cirtef. Un projet de studio de post-production qui devrait être mis sur pied au Bénin en Afrique de l'ouest grâce également au soutien de la Rtbf, Cee, Acct, etc. Les systèmes de plus en plus multiples de financement des films africains témoignent assurément d'un intérêt grandissant pour le cinéma du continent.

of the European Community in financing African films, the question as to just how long this aid could continue was raised. Isn't it the responsibility of the African states to commit themselves resolutely to the development of a film industry? "Why don't we solicit the support of the Community to help us create a Panafrican fund to finance our films?" asked Idrissa Ouédraogo.

The Secretary General of the Fepaci, Mr. Gaston Kaboré, recalled the project of creation of the African Audiovisual Foundation (Faau) set up by the Federation in 1991. "We need," stated Mr. Kaboré, "a Media Plan in Africa like the European Media Plan which could act as a model".

The Acct, the Rtbf and African cinema

The Agency for Cultural and Technical Cooperation (Acct) which administers at its level a support fund for TV and film production has a less complicated financing system. Generally speaking, the public television companies, public and semi-public production structures of French-speaking countries in the South have access to these funds. However, they are also available to independent producers. In this particular instance which interested the African filmmakers-producers present at the Brussels seminar, Ms. Alimata Salembéré, Director General of Culture and Communication at the Acct, insisted on the difficulties and incomprehensions encountered with the filmmakers. Very often, she admitted, the applications of the filmmakers for financing for their films are incomplete when they arrive at the Agency. By not respecting the clauses of the contract or the deadlines, many filmmakers subsequently find themselves penalized through their own fault, and can no longer benefit from the total amount of the aid promised. This leads to incomprehensions arising between the Agency and the filmmakers. The financial participation of the fund amounts to a maximum of 500,000 French francs for film production and 400,000 French francs for TV production.

What about the financing system of cinema production set up by the French community as an aid to production? Is it favourable to creators from the South and how can they benefit from it? To these questions, Ms. Paule Caraul of the aforementioned Community did not hide the ambiguity of the situation, even if there remains a real interest in cooperation with countries from the South in cinema and television. However, real support is given by the French community in Belgium to the project, to Tv5 and to Cirtef. A project for a post-production studio should be set up in Benin, in West Africa, also thanks to the support of the Rtbf, Eec and Acct. The increasingly multiple systems of financing African films definitely reveal a growing interest in the continent's cinema.